

DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORCENAIS SEANCE DU 14 FEVRIER 2024

Délégués en exercice : 22 Délégués présents : 19

Délégués Excusés: 2 dont Pouvoir: 1

Délégués absents: 1

Votants: 20

Date convocation: 08 février 2024

Secrétaire de Séance : Roxanne OLIVIER

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois de février, les membres du conseil de la Communauté de Communes se sont réunis dans la salle du Conseil Communautaire sous la présidence de Monsieur Jérôme BAYLAC DOMENGETROY et sur convocation écrite adressée le 08 février 2024.

<u>Présents</u>: Jérôme Baylac Domengetroy – Paul Carrère (+pouvoir de Nathalie Momen) – Anaïs Cadis – Yannick Villatoro – Isabelle Cantegreil – Rose-Marie Abraham – Christelle Guilhemsan – Claude Laborde – Daniel Biremont – Roxanne Olivier – Hélène Cousseau – Michel Dourthe – Martine Gaston – Didier Plancke – Jean-Luc Dubroca – Nicole Ducout – Frédéric Pradère – Marc Gaillard – Jean-Pierre Rémy –

Absents ayant donné pouvoir :

Nathalie Momen: pouvoir à Paul Carrère

Excusé:

Monique Duvignau.

Absent: Luc Scognamiglio

N°32/2024

Objet : Convention pour l'intervention de Yixin Quan à la médiathèque du Pays Morcenais

Rapporteur Madame Nicole DUCOUT

N°32/2024

Objet : Convention pour l'intervention de Yixin Quan à la médiathèque du Pays Morcenais

Madame Nicole DUCOUT informe l'assemblée que la Médiathèque du Pays Morcenais accueillera à Morcenx-la-Nouvelle, l'artiste Yixin Quan, dans le cadre de son programme annuel d'animations.

Une exposition de tableaux « Jade » sera présentée dans les locaux de la médiathèque du 1 juillet au 31 août 2024.

La Médiathèque de Morcenx-la-Nouvelle, accueillera également Yixin Quan à l'occasion de 2 ateliers artistiques programmés en novembre et décembre 2024 :

- -Animation d'un atelier « peinture chinoise » le 9 novembre 2024 à 9h30 à la Médiathèque de Morcenx-la-Nouvelle pour tout public à partir de 12 ans
- -Animation d'un atelier « calligraphie » le 7 décembre 2024 à 9h30 à la médiathèque de Morcenx-la-Nouvelle pour tout public à partir de 12 ans.

La prestation de Yixin Quan s'élève à 800 euros.

Après en avoir délibéré Le conseil communautaire à l'unanimité

AUTORISE le Président à signer la convention.

AUTORISE le Président à signer tout document permettant l'exécution de cette délibération et de cette convention.

Le secrétaire de sé nce

Roxanne OLIVIER

Morcenx-la-Nouvelle le 14 février 2024

Le Président

Jérôme BAYLA

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet http://telerecours.fr